









Campagne de vaccination contre la grippe saisonnière 2018-2019 à partir du 6 octobre

[Communiqué de presse du Ministère de la Santé]

[Nos outils pour vous aider à promouvoir votre campagne]











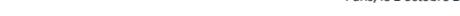










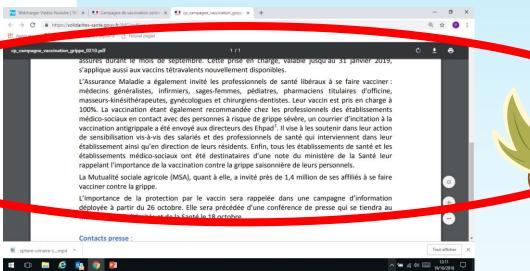


La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière débutera le 6 octobre. Elle conterne plus de 12 millions de personnes pour qui la grippe représente un risque de complications parfois graves : il s'agit notamment des personnes de 65 ans et plus, de celles atteintes de certaines maladies chroniques (diabète, insuffisance cardiaque ou respiratoire, par exemple), des femmes enceintes et des personnes souffrant d'obésité morbide.

Campagne de vaccination contre la grippe saisonnière : un parcours vaccinal simplifié

Cette année, les modalités de vaccination sont simplifiées pour les adultes sui se font vacciner pour la première fois. Toutes les personnes de 18 ans et plus pour qui la vaccine ion antigrippale est recommandée peuvent désormais retirer leur vaccin à la pharmacie, sur <u>simple présent tion de leur bon de prise en charge de l'Assurance Maladie</u>. Plus de 6,5 millions de personnes seront concernes par cette nouvelle mesure. Pour les personnes de moins de 18 ans, la prescription médicale reste indispensable.

Elles peuvent ensuite se faire vacciner par le professionnel de leur choix : infirmier, médecin, sagefemme et par un pharmacien participant à l'expérimentation menée dans quatre régions : Auvergne-









Vaccination antigrippale



https://www.youtube.com/watch?v=kePV4G5K9pk

Version courte: https://vimeo.com/295784455



Quizz régional ATB EHPAD





Quizz Régional

Bon usage des antibiotiques en EHPAD

14 au 20 novembre 2018

A l'occasion la Semaine mondiale pour un bon usage des antibiotiques incluant la journée européenne du 18 novembre, nous vous proposons de tester vos connaissances en répondant à un quizz élaboré à l'origine par le SMIT du CH de Perpignan accessible au lien suivant :

https://goo.gl/forms/C83CqwoeCh2vmoi33



Ce questionnaire anonyme ne vous prendra que quelques minutes et vous permettra d'obtenir

- directement votre score détaillé (précisant les bonnes et mauvaises réponses) en cliquant sur
- un corrigé argumenté disponible la semaine suivante

Les résultats de l'ensemble des répondants de l'établissement ainsi que les résultats régionaux seront transmis à votre référent.

A retrouver sur le site du CPias Occitanie









Enquête GERES recensement des APR



Enquête de recensement des appareils de protection respiratoire (APR) utilisés dans les établissements de santé en France dans le cadre des précautions « Air »

Suite aux recommandations de la SF2H relatif au choix et à l'utilisation adaptée d'un appareil de protection respiratoire du 9 mars 2018, le Geres, l'INRS et la SF2H en liaison avec la DGOS et la SFILF, vous proposent de participer à une courte enquête. Elle vise à avoir une connaissance la plus exhaustive possible des modèles d'APR de type FFP, disponibles

dans les établissements de santé et permettra de :

- compléter la liste des modèles d'APR pour les établissements de santé dans la base de données matériels de protection du Geres
- réaliser une étude comparative des méthodes d'évaluation de l'ajustement de ces APR.





Merci de remplir ce court questionnaire (1 par établissement) disponible sur le site du Geres :

http://www.geres.org/recensement-des-appareils-de-protection-respiratoire-detype-ffp-utilises-dans-les-etablissements-de-sante

et de le renvoyer par mail : enquete2018.apr@geres.org

ou par fax: 01 57 27 77 01

Nous comptons sur votre participation et vous remercions de diffuser le plus largement possible l'information sur cette enquête.



le GERES, l'INRS et la SF2H en liaison avec la DGOS et la SFILF, vous proposent de participer à une courte enquête jusqu'au 31 décembre 2018.



ETUDE PIANO Prévention de la pneumopathie en Ehpad







ETUDE PIANOPRÉVENTION DE LA PNEUMOPATHIE EN EHPAD

PREPS 2017



Investigateur Principal: Pr Y. Rolland

Co-investigateurs: Pr H. Blain, Pr G. Gavazzi, Pr B. De Wazières, Dr P. de Souto Barreto, Dr S.

Hermabessière, Dr N. Tavassoli, Dr MH. Lacoste-Ferré, Dr T. Voisin

Chef de Projet : Céline Mathieu









Objectif principal de PIANO

Évaluer l'intérêt d'une formation des équipes soignantes d'EHPAD portant sur la prévention et la prise en charge des pneumopathies





- Aggravation ou apparition d'une toux, crachats purulents ou signes spécifiques à l'auscultation
- Fièvre (≥ 38°C)
- Douleur thoracique
- Polypnée (fréquence respiratoire ≥ 25/min)
- Confusion mentale ou aggravation de la dépendance

ET mise en évidence par un médecin de râles ou de crépitants à l'auscultation thoracique







Déterminer l'impact de la formation sur :



Les dépenses de santé et conséquences médicales (i.e. taux de pneumopathie) (analyse coût-efficacité)



Le temps passé par l'équipe soignante de l'Ehpad à prendre en charge les patients (questionnaire adapté du RUD-FOCA)



L'incidence des hospitalisations (dont celles pour pneumopathies)



L'évolution du degré de dépendance des résidents (échelle ADL)







Schéma de l'étude

- Etude prospective, multicentrique, randomisée par Ehpad (nb de lits et GMP)
 - Bras intervention : Ehpad bénéficiant de la formation « en ligne »
 - Bras contrôle: Ehpad maintenant leur pratique habituelle (soins courants)
- Nb de centres : 280 Ehpad
 - Régions Occitanie et Auvergne Rhône Alpes
 - Recrutement par appel à volontaire
- Taille de l'étude : 7 000 sujets (soit 25 résidents/Ehpad)
- Durée de la recherche : 3 ans



Maladie à déclaration obligatoire



Arrêté du 22 août 2018 modifiant l'arrêté du 7 mai 2018 relatif à la notification obligatoire des cas de rubéole

28 août 2018

ANNEXE

	en charge du cas (tampon)	Biolog	iste ay	ant confirme	i le ces		certo
Nom, préne	om:		Nom, p	rénom				Maladie à déclaration obligatoire
Höpital/isen	rvice :		Höpital	Iservio	W.			Rubéole Nº 15917*0
Adresse :			Adrese	ec.				
Tétéphone : T			Télépho	Téléphone :				Important : Tout cas de rubécie confirmé, doit étr notifié immédiatement au mayen de cette fiche o
Infori Signature	mations ci-dessus du déclarant:	å compléter, que	le déclaren	if solf	ie praticien c	w le biolog	jiste	par tout moyen approprié (břéphone, télécopie, Catte moladie visont z što éliminde en Franci toute forme clinique doit bénéficier d'un investigation biologique qui seule permette d'affirmer le clognostic.
Initiale du no					Sexe : □ M	D.F.	Date de n	aissance (j/mm/aaaa) : ///
Code d'ano	orrymat _	(Sera établi par l'	APS)	_ _			Date de la	notification: ///
	onymat :	(Sava dtabii par l	ARS)	ШL			Date de la	notification: ///
Sexe: 🗆		ate de naissance :				Code post	tal du domici	le du patient : //_/_/_/
Signes Clin								
	lu début des signes				me maculo-p			
Adeno	pathies: 🗆 oui 🗆	non Si out, p	préciser local	lisation	: cervicales	☐ sous	-occipitates	□ rétro-auriculaires □
Arthrale	gies: 🗆 oui 🗅	non Arthrite	: Doub Dr	non				
Hospita	alisation : 🗆 oui 🛭	non si oui, d	tate d'hospita	alisatio	n://_		Lieu c	le l'hospitalisation :
Compli	ications : 🗆 oui 🗅	Inon si oui, p	réciser :					
Rubéole ma	aternofoetale (di	ans de contexte, o	un question	naire e	compléments	rire, spécif	īgue, sera a	dressé au déclarant pour investiguer le cas).
	e enceinte : 🗆 oui				e (SA): /			notfication
	au-né ou noumsson							racembanos sonne fhormis les ferames enceintes) non vaccinée contr
Si oui.	préciser les signes	diniques :					la rubésia o	su de statut vaccinal inconnu, qui présente :
Confirmatio	on biologique						ces sympti	n maculo-papuleuse avec ou sons tièves ET au moins l'un de mes: adéropathies servisales, sous-ossipitales ou rétro-
							surroulaires,	os anthralgios ou arthrito R ou un dosage d'apid positifs dans la sailee ou le sésum
DT-DCD	Nature des praisvements Salive	Dotes		igatif D	Séro- cervarsion	Non realso	OU eyent di avant l'éruption	ó en centact avec un cas do subbalo confirmé dans los 12-23 jau m.
RT-POR	Sano							rme ence înte ayant reçu moins de 2 doses de vaccin corti fiqui crisente :
	Acres :					0	- une éruptio	n maculo-papulause avec ou sans flèvre ET une racherche ditg
kM.	Salize						- OU une són	les prélèvements, serrguins sootwersion pour le rubéele (à confirmer par la CNR)
-	Sang						• Syndrome	de rubiole congénitale (SRC)
	Autos:		_	0	-		- Nounissan	 dan : suntité neuropropriée ET/OU anomales oculaire recephale ET/OU anomalies cardiovasculaires
-0							- Nouveaun	é x25J : mêrres manifestations ET/OU méningoencéphalit
₽C	Sang		_	0	0	-	preumonio	o intarstiticila, helpatita, helpatospilanamelgalia, purguna, retard d
	Autres :			ш,	Non nitalis	la de	ET distoction	du vinus dans les urines, les sécrétions pharysgèses, le liquid (LCS) ou le crédelle OU présence d'IgM dans le sésum
			Résultat :		Non realis			ole trouvée positive (même en absence de signes cliniques
	ts veccinaux		-	_				an expense parametrization on management approximation
Le suje	et est-il vacciné cont Si oui. 🔲 avec 1				n 🗆 statut ve			color). Data describes does of
	Informations recus			_				u plus) Date derrière dose : /// tion / dossier médical
Origine por	asible de la contan		- serrogalbir	-	ar carnet	Ser surner Of	a an vaccina	MATERIAL TRANSPORT
			tre 12 et 23	jours	avant le début	des signes	s: 🗆 oui	☐ non ☐ ne seit pes
	Si oui, Lieu: I	Famile Ditie	su de garde	0.6	cole Autres	s, préciser :		
Autres	cas dans l'entourag	e: Doui Din	on 🗆 ne sa	it pee				
	Si oui, Lieu: 0							
Séjour	à l'étranger dans le vous recevoir des l							(recherche d'IgM / PCR) ? 🗆 oul 🗀 non
				- mileste		má fo so-		Si out, combien /_/
Sou haitez-v	an abanca da cas d	inment.	Miller Co.					
Souhaltez-	on charge du cas (tampon)			ayant confin	ne se cas		ARS : signature et tampon
Praticien o Nom, prêns	om:	tampon)	Nom,	, préno	m:	ne se cas		AMS : signature et tampon
Souhaltez-	om:	lampon)	Nom,	, préno taliaers	m:	ne so cas		ARS: aignature et tampon
Praticien o Nom, prêns Höpitalben	om: nice:	tampon)	Nom, Höpit Adres	, préno taliaers	m : ios:	ne so cas		ANS : aignature et tampon

Ideidie à disciention obligateire (Art E. 3112-1, R. 3113-1, R. 3113-1, R. 2113-5, D. 3113-7 du Code de la santé publique) - information individuelle des personnes - Droit discole de l'initiation et de recification pendant 24 mois par le médicio disciennet dis du 6 junier 1978 - Centralisation des informations à Servit publique Prence







INSTRUCTION N° DGS/SP/SP1/2018/205 du 28 septembre 2018 relative à la conduite à tenir autour d'un ou plusieurs cas de rougeole





http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2018/10/cir 44038.pdf



QUI SOMMES-NOUS ? SIGNALEMENT & RETOURS D'EXPÉRIENCE

SURVEILLANCES NOS & ÉVALUATION ÉVÉN

NOS ÉVÉNEMENTS

TOUTE L'ACTUALITÉ 1MA TAM



ROUGEOLE, LA TRANSMISSION CONTINUE...

27 novembre 2018

ACTUALISATION DES RECOMMANDATIONS

Une **nouvelle instruction** est parue fin septembre 2018 relative à la conduite à tenir autour d'un ou plusieurs cas de rougeole actualisant les recommandations de prophylaxie. Parmi les évolutions, il est à relever en particulier :

- la suppression de la recommandation de vaccination contre la rougeole dès l'âge de 9 mois des nourrissons fréquentant une collectivité d'enfants ;
- la nécessité, pour les enfants ayant reçu une première dose de vaccin contenant la valence rougeole avant 12 mois, de recevoir deux doses conformément au calendrier des vaccinations (une dose à 12 mois et une dose à 16-18 mois);
- l'arrêt de commercialisation du vaccin monovalent Rouvax®: la prescription d'un vaccin trivalent contenant la valence rougeole s'effectue hors AMM pour les nourrissons de 6 à 8 mois révolus et nécessite une recommandation temporaire d'utilisation (RTU);
- le délai pour initier la vaccination de personnes ayant reçu des immunoglobulines (IgG) porté à 9 mois après leur administration ;
- l'inutilité de la sérologie à des fins de contrôle de l'immunité : en effet, il n'existe pas de corrélation entre le dosage d'IgG et l'immunisation d'un sujet (seul le dosage des anticorps neutralisants permet d'apporter la preuve de cette immunisation).

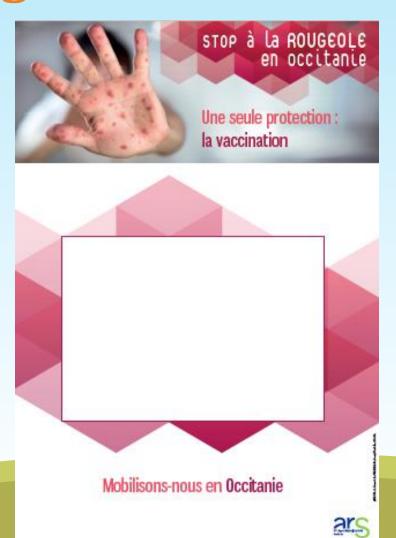
A noter qu'en cette fin d'année 2018, la rougeole est toujours présente sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine. Chaque semaine, de nouveaux cas sont déclarés régulièrement à l'ARS.

Ainci pous los établissoments de canté il secte nécessaise de continues à procédes à une vérification active du chatut vaccina





Rougeole Affiches ARS Occitanie







La rougeole est une des maladies infectieuses les plus contagieuses



Las jaunes enfants, les adolescents et les punes adutes sont les plus concernés



La vaccination est la meilleure protection

Je suis né(e) en 1980 ou après

Je consulte mon carnet de santé, pages vaccinations

- * J'ai reçu 2 doses de vaccin conhe la rougeole Jo suis protógió(o)
- » Je n'ai reçu qu'une dose
- · Ja na suis pes vocaleò(a)
- Je n'oi pos mon comet de sonté Je consetto mon médeals.

Je suis ne(e) avant 1980

J'oi proboblement dejà eu la rougeole, dons og ogs je sals protégé(e)

- ba- E e cos do douto, jo seasetto mon medicaln qui pourra ma conseller





Quelles mesures sont à prendre pour les personnes atteintes de rougeole ?

Il existe seulement des médicaments pour affenuer les symptômes. Des mesures d'hyglène sont à respecter pour éviter la hansmission du virus :



En cas d'hospitalisation

Des mesures seront mises en place par le personnel solgnant :

- Chambre individuelle, oërëe frëquemment,
- Limitation des déplacements hors de la chambre,
- » Port d'un masque à l'entrée et à la sortie de la chambre.



domicile

l'enfourage (en particulier

les entants non vaccinés)

régulièrement. Si vous avez

besoin de vous déplocer,

Il est nécessaire de porter

régulièrement à l'eau et au

sovon ou utilisez un produit

Lovez-vous les mains

hydro-alcoolique.

et dérer les pièces

un masque.

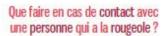
Durant la période de contagion, il faut éviter de contagion, il faut éviter de contagion, il est prétérable de rester chez vous :

 5 jours minimum à partir du début de l'éruption des boutons,

Au travall ou à l'école

> 10 jours dès l'apparation des premiers symptômes.

Vous devez prévenir votre encodrement ainsi que la médecine du traval. Dans le cadre scolaire, pensez à prévenir la direction de l'élablissement.



Il est nécessaire de s'adresser rapidement à son médecin haitant.
Célu-ci vérifiera si vous avez eu la raugeale et si vous avez été vacciné(e).
Le cas échéant une mise à jour de votre vocantiation pourra vous être prescrite.
Si cette mise à jour est réalisée dans les 72h qui suivent le contact, elle peut partois éviter la survenue de la maladie chez les personnes non-immunisées.



Vous ou l'un de vos proches avez été en contact avec une personne atteinte de ROUGEOLE une seule protection : la vaccination





Plaquette Rougeole > ARS Occitanie

Qu'est-ce que la rougeole ?

La rougeole est une maladie hautement contagleuse qui cause de la tièvre et des boutons rouges. La rougeole est une maladie à prendre au sérieux. Elle peut parties nécessiter une hospibilisation el entrainer des comptications neurologiques graves pouvant aller jusqu'au décès.

Quels sont les modes de transmission ?

Le virus de la rougeole est très contagleux et se développe dans le nez et la garge des personnes intedées et se transmet par l'air quand une personne intedée éternue, tousse ou parie.

Il peut persister dans l'air jusqu'à 2 heures.

Une transmission est également possible par contract avec des sécrétions (salive, écoulement nasal). Les personnes ayant la traugeole, peuvent transmettre la maladie de 5 jours avant à 5 jours après l'appartition des boutons. Je suis
contagieux(se)
de 5 jours avant
à 5 jours après
l'apparition
des boutons

Quels sont les symptômes ? Quand apparaissent-ils ?



Les symptômes peuvent commencer à tout moment de 7 à 18 jours après avoir été en contact avec la personne atteinte de rougeoie.

Au début la rougeole ressemble à un rhume. Une toux, une flèvre supérieure à 38,5°C, le nez qui coule et des yeux rouges-tormoyants sont courants.



Quelques jours plus fard, des boutons rouges apparaissent sur le visage, puis se répandent sur le reste du corps.

Que puis-je faire pour prévenir la rougeole ?

La vaccination est la meilleure protection

En se vaccinant on se protège et on protège les autres.

2 doses de vaccin

1 lim dose de vaccin trivalent de contre la rougeole, les orellions el la rubéole à 12 mois

2^{lens} dose de vaccin trivalent antra 16 et 18 mois La vaccination est recommandée pour foutes les personnes nées après 1980

Je suis protégé(e) si

j'al déjà eu la rougeole ou j'al reçu 2 doses du vaccin ROR (Rougeole-Orellions-Rubéole)

Dans tous les autres cas

J'al reçu 1 seule dose du vaccin Je ne suis pas vacciné(e) et je n'al pas eu la rougeole Je ne sais pas ou j'al un doute Je consulte rapidement mon médecin après l'exposition pour qu'il me conseille et mette à jour mes vaccinations si nécessaire il n'y a pas de risque à relatre le vaccin.

si vous avez eu la rougeole, vous êtes protégé à vie contre celle-ci. pans le cas confraire, il est préférable de vous faire vacciner.













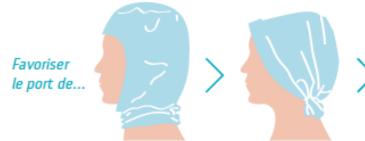
"Tout savoir sur le bloc opératoire"

... ET SI ON PARLAIT DE LA TENUE ?

Alors je peux porter ma coiffe en tissu?

OUI SI...

- ELLE EST CHANGÉE ET LAVÉE CHAQUE JOUR.
- ELLE EST DANS UN TISSU FAIT D'UN MÉLANGE POLYESTER/COTON IDENTIQUE AUX TUNIQUES.



- → Il n'y a pas plus de relargage de particules avec la coiffe en tissu (polyester/coton) qu'avec celle en non-tissé à usage unique.
- → La coiffe en tissu comme tous les vêtements professionnels doit suivre le circuit de traitement du linge interne à la structure.



→ Le tissu se détériore au lavage générant de la perméabilité et un relargage particulaire. Il convient donc de les renouveler régulièrement.

Markel J Am Col Surg 2017, guide 2008 CCLIN Sud Est







Centre d'appui pour la Prévention des Infections Associées aux Soins

Et le masque?



- OÙ ? Port du masque chirurgical dès l'entrée en salle d'opération, avec ou sans présence de patient.
- QUAND LE CHANGER ? Un masque doit être changé toutes les 2 ou 3 heures, puis éliminé systématiquement après usage.
- Tout MASQUE MAL POSITIONNÉ doit être éliminé.



→ ET LA BARBE ? La barbe doit être complètement couverte pour limiter la contamination aérienne du fait de la desquamation (masque + cagoule +/- bavette).

Guide SF2H 20 05 Qualité de l'air au bloc opératoire : R27, R28, R29



- IL N'EST PLUS RECOMMANDÉ DE PLACER LA TUNIQUE DANS LE PANTALON. (CCLIN Sud Ouest 2008, CCLIN Sud Est 2008)
- LES BLOUSONS EN INTISSÉ DOIVENT ÊTRE JETÉS QUOTIDIENNEMENT.



- CHAUSSURES ÉTANCHES SPÉCIFIQUES AU BLOC OPÉRATOIRE, LAVÉES TOUS LES JOURS.
- PROSCRIRE LES SURCHAUSSURES : elles favorisent le risque de contamination des mains lors de la mise en place et du retrait.













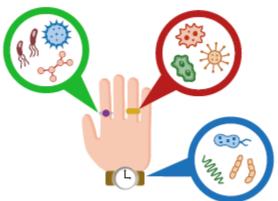
Pas de bijoux sur les mains ou pas de bijoux du tout?

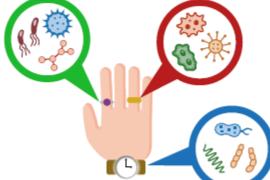
• NE PORTER NI MONTRE, NI BIJOU DE TYPE BAGUE **OU ALLIANCE.**

SF2H Recommandations pour l'hygiène des mains, juin 2009 p 151 (extrait)

→ Pas de recommandations sur les autres bijoux et le maquillage.

Ceci doit être en adéquation avec les pratiques du bloc opératoire (exemple: proscrire les bijoux pendants).







Pays de la Loire







IL FAUT LE DÉSINFECTER VEILLER À DÉSINFECTER VOTRE TÉLÉPHONE CHAQUE JOUR à l'aide de lingettes désinfectantes.

 FAIRE UNE FRICTION HYDROALCOOLIQUE DES MAINS AVANT ET APRÈS UTILISATION DE VOTRE TÉLÉPHONE.

Cell phone usage buy Health personnel: preventive strategies to decrease risk of cross infection in clinical context" Joao Manuel Graveto, Paulo Jorge Costa Cristina Isabel Santos

Les membres du groupe de travail régional Bloc :

CPias PDL; AIRIAU Edith-CH La Roche/Yon; BAUER Magali & BONNIN Céline-CH Cholet; FERRONNIERE Nathalie, GUILLOTON Dominique & FONTEILLE-KER-MOAL Gaëlle-CHU Nantes; GALLAIS Séverine-CH St-Nazaire; LEDOUX Marie-Christine-CH Le Mans; SALAUN Valérie-Cl. Jules Verne Nantes

CPias PDL: Bâtiment le Tourville - CHU - 5 rue du Pr Boquien - 44093 NANTES



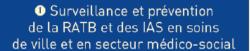


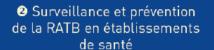
















GREPHH

Soutien aux actions de prévention : évaluation, formation, communication, documentation

Ressources documentaires



ATB



3 Surveillance et prévention du risque infectieux lié aux actes de chirurgie et de médecine interventionnelle

4 Surveillance et prévention des infections associées aux dispositifs invasifs









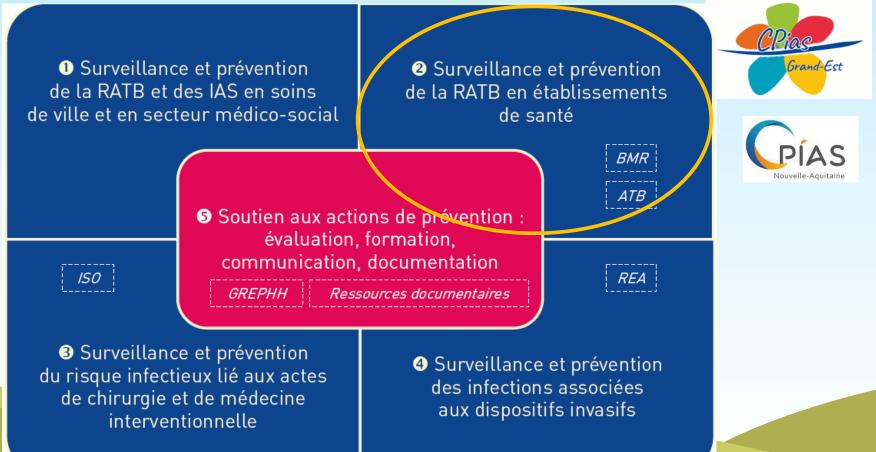


MISSIONS NATIONALES DE SURVEILLANCE ET PRÉVENTION DES INFECTIONS ASSOCIÉES AUX SOINS



2018-2023

Nouvelle organisation au service de la prévention







Source : Santé publique France



Articulation avec les autres missions





- Surveillance et prévention de la RATB et des IAS en soins de ville et en secteur médico-social
- 2 Surveillance et prévention de la RATB en établissements de santé

BMR

ATB |

REA

Ex : Actions de prévention

Soutien aux actions de prévention : évaluation, formation, communication, documentation

GREPHH

Ressources documentaires

4 Surveillance et prévention des infections associées aux dispositifs invasifs

ISO

3 Surveillance et prévention du risque infectieux lié aux actes de chirurgie et de médecine interventionnelle

Ex : Indicateurs de pratiques sur l'antibioprophylaxie

Ex : antibiorésistance des bactéries en cause dans les infections associées aux dispositifs invasifs











Grandes lignes





Antibiotiques : similaire à ATB-Raisin

Résistance bactérienne : nouvelle méthodologie pour prendre en compte les

nouveaux objectifs de surveillance

Outil: ConsoRes

Elaboration d'un nouveau module « résistances bactériennes » adapté aux méthodes de surveillance des BMR et autres résistances bactériennes

Diffusion et utilisation des données

Niveau local (ES): Rapport standard instantané, analyses personnalisées Niveau régional / national: rapport national concis, indicateurs régionaux, diffusion grand public via cartographie interactive Santé Publique France

Prévention Réalisation d'enquêtes sur les pratiques (à partir de 2019)

Animation
Communication
Lien partenaires régionaux et nationaux – Site internet

Animation











Muriel PEFAU

Emmanuelle REYREAUD

UNE ÉQUIPE SUR 3 SITES







Centre coordinateur

CPias Grand Est (2,6 ETP)
Loïc SIMON (responsable mission)
Amélie JOUZEAU
Lory DUGRAVOT
Olivia ALI-BRANDMEYER
Julien CLAVER





Conseillers scientifiques

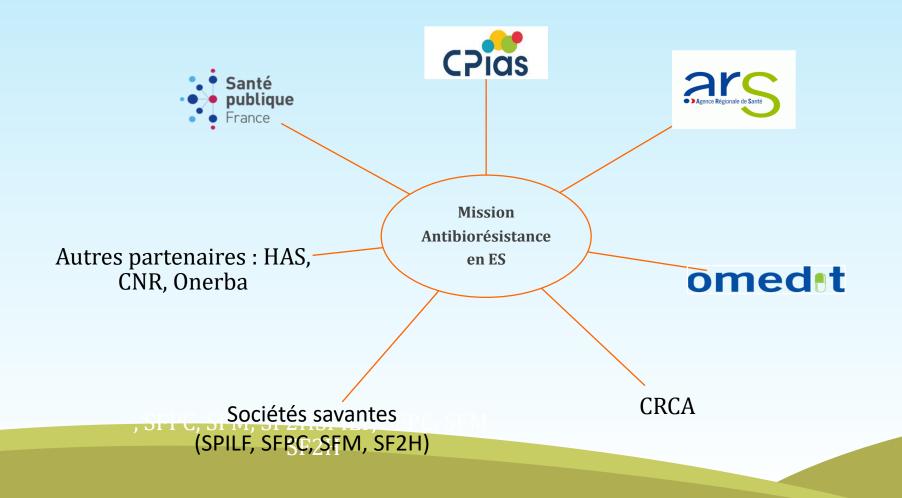
Pr Christian RABAUD Pr Anne-Marie ROGUES





Comité consultatif











Calendrier 2019



Surveillance et prévention de l'antibiorésistance en ES

- 1. Recueil des données 2018 (antibiotiques et résistances bactériennes)
- 2. Information/formation des ES et des CPias : méthode et nouvelles fonctionnalités de l'outil
 - . Identification des besoins (lien avec la mission « soutien à la prévention »)
- 4. Elaboration d'outils d'enquête sur les pratiques de prévention
- 5. Mise en place du comité consultatif
- 6. Site internet : page « antibiorésistance » du site national
 - Informations sur la mission, actualités en matière d'antibiorésistance
 - Recensement d'outils et documents clé en lien avec la mission « soutien à la prévention » et avec les partenaires régionaux et nationaux
 - Outils pédagogiques et de communication pour la journée européenne/semaine mondiale de bon usage des antibiotiques









Mission 3

Surveillance et prévention du risque infectieux lié aux actes de chirurgie et de médecine interventionnelle Programme SPICMI











ISO-WEB hébergé par le CPias Bretagne Sans support informatique (cf. guide)

Passage à un nouveau système dès que possible (courant 2019)

→ 31 décembre 2018

Fiches de recueil Saisie ou importation des données Edition de rapport(s)

Fermeture de l'outil ISO-WEB

2019-2020

Ouverture d'une **e-plateforme**pouvant intégrer les données issues
du SIH local
par importation de fichiers (≠ saisie)
(.xls, .csv)

Concernera tous les établissements volontaires









Comparaison des surveillances

	2018 et années précédentes (ISO-RAISIN)	2019 et années suivantes (SPICMI)		
Inscription	Sur l'annuaire	directement sur la e- plateforme, dès mise à disposition (fin 2019-début 2020) (charte d'engagement)		
Période de recueil	1 ^{er} janvier au 30 juin	Toute l'année (continu)		
Saisie des données	Jusqu'à mi-novembre	Sur la e-plateforme, dès mise à disposition		
Surveillance prioritaire	Fiche « patient »	Surveillance « semi-automatisée » Pas de fiche « Patient » papier Détection locale informatisée des suspicions d' infection et dénombrement des actes Seule étape manuelle :		
Rapport local et national	Module ATBP			
	Module PCO			
	Module FR individuels			
	Transcodage			
Surveillance agrégée	Fiche « service »	validation chirurgicale de		
Rapport local uniquement	Fiche « infection »	l'infection		
	Transcodage	→ Gain de temps		











Prochainement (fin 2018-début 2019)

1- Les EOH vont être destinataires d'une enquête sur la surveillance et la prévention en chirurgie

Permettra de faire un état des lieux des organisations locales

- → identification des ES réalisant déjà la surveillance semi-automatisée
- →identification des facteurs de réussite pour aider les autres ES

2- Les sociétés savantes concernées vont être consultées et un comité de coordination du programme sera constitué pour définir la stratégie de surveillance et de prévention pour les 5 ans à venir









Début des actions

SURVEILLANCE ÉVALUATION **PRÉVENTION**

ianvier 2019

janvier 2020

octobre 2019



Surveillance et

Prévention des

nfections

Associées aux

Dispositifs

nvasifs





NÉONATALOGIE HÉMODIALYSE

CHIRURGIE HAD MATERNITÉ SSR **PSYCHIATRIE** SLD

EHPAD

MÉDECINE

CPias Centre Val de Loire











Gouvernance et stratégie

INTERAGIR ET MOBILISER

PROGRAMME EVOLUTIF

CHAMP ELARGI ET DIVERSIFIE

• Mission portée par l'équipe pilote assistée d'un groupe technique

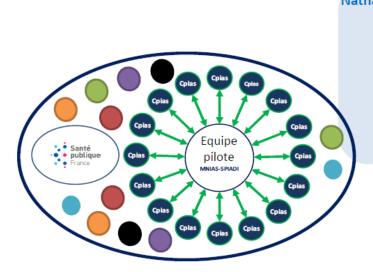
Rémi Gimenes

Charlène Denis

Nathalie Brion

Laurence Mériglier

Anne-Marie Denis



Nathalie van der Mee-Marquet
Marie Decalonne
Agnès Petiteau
Florent Goube

17 CPIAS
référents métier

Cliniciens
réanimateurs
pédiatres
néphrologues
oncologues
médecins co
médecins de ville, ...
Infirmiers (ES, EMS, ville)
Hygiénistes

SPF





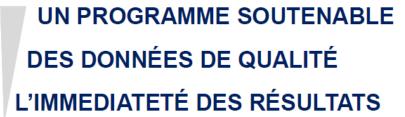








TOUS CONCERNÉS



1 outil WEB unique pour

- l'inscription
- · le téléchargement des protocoles spécifiques
- la saisie des fiches
- · l'obtention des résultats



RÉANIMATION

NÉONATALOGIE

HÉMODIALYSE

MÉDECINE CHIRURGIE HAD MATERNITÉ SSR PSYCHIATRIE SLD EHPAD







BactADI

Bactériémies associées aux dispositifs invasifs



Pour tous les services hors réanimation



Pour chaque bactériémie associée aux soins

Fiche unique ayec données patients et données relatives à l'épisode bactériémique : date de l'épisode, germes et les résistances associées, porte d'entrée.



BILANLIN

Protocole

Réa-BactADI

Réanimation - Bactériemies associées au dispositifs invasifs



Pour les services de réanimation

Les soins intensifs, les services de néonatalogie et les services d'hémodialyse peuvent également opter pour cette surveillance.



Pour chaque bactériémie associée aux soins

Fiché unique avec données patients et données relatives à l'épisode hactériémique : date de l'épisode germes et les résistances associées, por te d'entrée.



Mesure de l'exposition CVC

Inclusion de tout patient hospitalisé plus de 48h.



Pour les services de néonatalogie

Inclusion de tout nouveau-né parteur de CVC au CVO





BILANLIN

Protocole

Réa-InfADI

Réanimation - Infections associées aux dispositifs invasifs



Pour les services de réanimation

Les soins intensifs, les services de néonatalogie et les services d'hémodialyse peuvent également opter pour cette surveillance.



Pour chaque infection associée aux soins (Bactériémies, ILC, pneumopathies, ...) et pour les colonisations de CVC (optionnel)

Fiche unique avec données patients et données relatives à l'épisode intectieux : date de l'épisode, germes et les résistances associées, porte d'entrée.



Mesure de l'exposition aux dispositifs invasifs : CVC, intubation/trachéotomie, ECMO, sondage urinaire

Inclusion de tout patient hospitalisé plus de 48h.



Pour les services de néonatalogie

Inclusion de tout nouveau-né porteur de CVC ou CVO.





BILANLIN





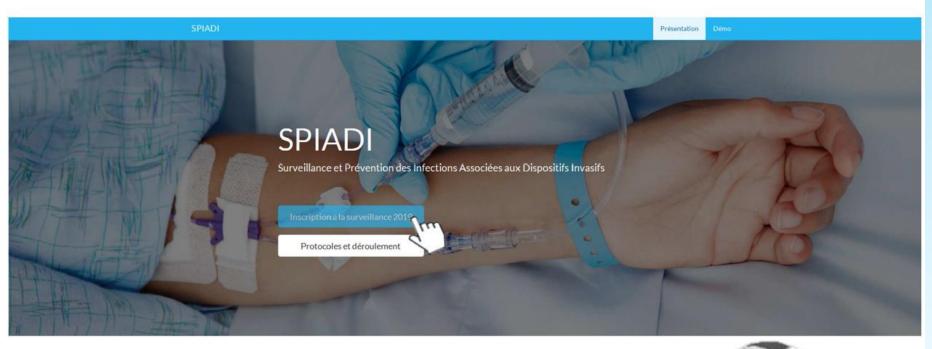






































un cycle annuel

Premiers résultats et messages-clé en Octobre Résultats définitifs en début d'année A+1











Calendrier prévisionnel



Année 1 1^{er} avril 2018 – 31 mars 2019 Année 2 1^{er} avril 2019 – 31 mars 2020 Année 3 1^{er} avril 2020 – 31 mars 2021 Année 4 1^{er} avril 2021 – 31 mars 2022 Année 5 1^{er} avril 2022 – 31 mars 2023

Veille et mise à disposition : documentaire, juridique, outils de formation, d'évaluation et de communication

Partenariat avec Santé Publique France pour construction annuaire

Programme quinquennal (proposition : hygiène des mains) outils d'évaluation, de formation et de communication ES - ESMS - ville calendrier année 1

nées . 5

calendrier années 2 - 3 - 4 et 5

Programmes annuels outils d'évaluation, de formation, de communication ES - ESMS - ville

Programme
année 2
(propositions:
excreta
Clostridium
difficile
Bionettoyage)

Programme année 3 (proposition : hygiène respiratoire)

Programme année 4 (à définir) Programme année 5 (à définir)

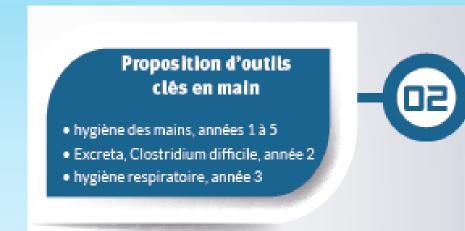
Création d'outils à la demande des autres missions et agences













• « Boite à outils » incluant des outils d'évaluation, de formation et de communication

La philosophie de ces outils

- Basés sur des données probantes (littérature)
- Adaptés au public cible (littérature + focus groupes et entretiens semi-dirigés + tests avant mise à disposition)
- Complémentaires de ce qui existe déjà (absence de concurrence)
- Retravaillés et améliorés au fil du temps grâce au retour utilisateurs (EOH, Cpias) + Evaluation en parallèle (programmes de recherche)
- Préparés en amont avec un brainstorming Cpias d'avril à juin + partenariats selon thématiques



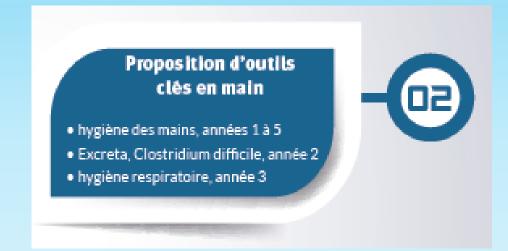


















- Outils Année 1 (début 2019) : Hygiène des mains
 - **Evaluation**: Flash audit hygiène des mains (observance déclarée, freins, leviers) (tests et relecture méthodologie en décembre 2018, méthodologie et fiches disponibles janvier 2019/ appli web en mars-avril 2019)
 - **Formation**: Jeu sérieux « I.control » déjà disponible http://icontrol.cpias-nouvelle-aquitaine.fr/ Méthodologie d'utilisation à venir (décembre 2019)
 - Communication: vidéo (SHA) + Affiches + Quizz (directeurs, soignants, usagers)

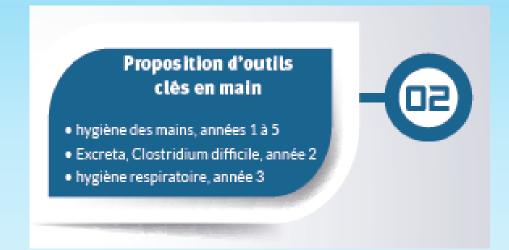
















- même modèle (boite à outils) et même calendrier (janvier)
- **Année 2** (janvier 2020) : « *Excreta, Clostridium difficile,* bionettoyage »
- Année 3 (janvier 2021) : « Hygiène respiratoire »
- Thématiques années 4 et 5 à adapter selon contexte et besoins remontés.





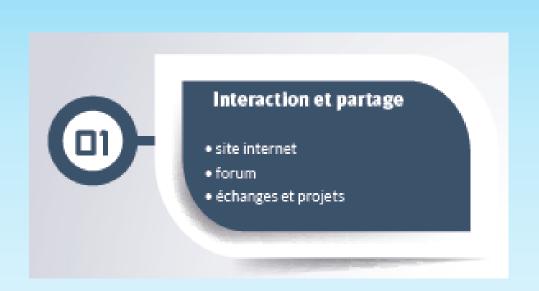














• **Site internet** des missions nationales fin janvier 2019 preventioninfection.fr

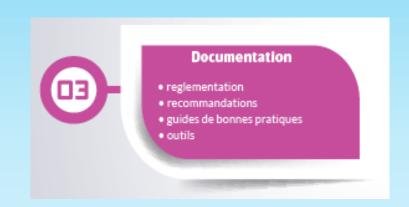












preventioninfection.fr

- Transition avec nosobase (Cpias ARA)
 - Règlementation
 - Recommandations
 - Guides de bonnes pratiques des CPIAS
- Transition avec le site GREPHH
 - Outils web existants restent sur sites hébergeurs actuels
- Outils (Grephh, Cpias et EOH)

Pour outils EOH : outils de communication, évaluation, formation jugés comme efficaces et pouvant être utilisés par d'autres formulaire d'accompagnement

Cpias de rattachement = intermédiaire

















preventioninfection.fr

Newsletter nouveautés



En fonction des besoins qui seront remontés



- Comment faire une recherche bibliographique efficace?
- Faire un questionnaire en ligne: comment et avec quels logiciels?
- Tuto : je crée une vidéo avec un logiciel gratuit

















Calendrier 2018-2020

Décembre 2018

Un webinaire expliquant la mission 5

Page d'information missions preventioninfection.fr

Janvier- mars 2019

Site des Missions opérationnel incluant la base documentaire

Forum remplaçant la liste de discussion

Boite à outil Hygiène des mains











Calendrier 2018-2020

Mai 2019

Page Hygiène des mains nationale sur preventioninfection.fr

Juin 2019

Stand des missions congrès SF2H

Décembre 2019

Webinaire programme Mission 5

Janvier Mars 2020

Boite à outils péril fécal













DARI: plus que quelques jours !!!...





Animation - Formation

Alerte et signalement

Outils

Agenda

Actualités

Surveillance et évaluation

Soins de Ville

Usagers

Document d and

Document d'aide à la mise en place de l'Analyse du Risque Infectieux DARI

Documents en lien

Document d'aide à la mise en place de la démarche d'Analyse du Risque Infectieux DARI

Document d'aide à la mise en place du DARI en EMS ((2018)



Ce document d'aide à la mise en place de la démarche d'analyse du risque infectieux, proposé par le CPIAS Occitanie est là pour vous aider à répondre à Instruction n° DGCS/SPA/2016/195 du 15 juin 2016.

Elle demande aux établissements médicosociaux d'avoir réalisé une mesure du risque infectieux, des moyens de prévention existant (manuel d'auto-évaluation GREPHH) et d'avoir élaborer un plan d'action avant la fin décembre 2018.

Après un bref rappel des objectifs du DARI, ce

document vous facilitera le recueil, l'analyse, la rédaction du plan d'action et le suivi de cet outil d'autoévaluation pour les EHPAD (outil Grephh) et les FAM MAS (outil Grephh) destiné à l'amélioration de la sécurité et qualité de vie de vos résidents.

Pour vous aider des procédures et des protocoles sont à votre disposition sur le site NosoBase rubrique EMS/EHPAD « prévention du risque infectieux en EMS »







Version V2 en cours d'élaboration : Groupe national est constitué :représentants Cpias et EMH





DARI: du bilan aux actions !!!



- 3. Réflexion sur l'architecture de l'outil
 - Un socle commun à tous les ESMS avec des informations qui permettront :
 - De distinguer les différentes catégories d'ESMS.
 - ESMS avec hébergement / ESMS sans hébergement / Mixte
 - Personnes âgées / personnes handicapées / enfants
 - D'identifier les ressources en interne qui permettront et favoriseront la mise en œuvre de la politique de la prévention des IAS
 - D'identifier les ressources en hygiène (EMHT, EOH, interne)
 - <u>Un socle « résident traceur »</u> qui permettra d'évaluer la prévention et la maîtrise du risque infectieux au quotidien et de manière cohérente au cycle de vie du résident.
 - Elaboration d'un processus de prise en charge qui tient compte du statut du résident : hébergé/non hébergé ; autonome/non autonome/handicapé

Pour définir les items à explorer, le groupe de travail choisit de recenser les informations selon 3 catégories :

- Résident traceur : 6 chapitres
- Gestion épidémie : 1 chapitre
- Formation / évaluation : catégorie transversale qui concerne tous les chapitres

Un guide méthodologique national « La visite de risque appliquée à la prévention du risque infectieux »





GREPMH

La visite de risque est une méthode de gestion des risques *a priori*.

Appliquée à la prévention du risque infectieux, elle est d'ores et déjà régulièrement utilisée.

Ce nouveau guide apporte un cadre méthodologique pour aider les établissements à mettre en œuvre ce type de démarche d'évaluation préventive.







En quelques mots...



Les outils disponibles pour réaliser

des visites de risque appliquées au risque infectieux:

◊ Visite de risque (VDR) en Hémodialyse

http://www.grephh.fr/Hemodialyse-GREPHH.html

◊ VDR en service MCO

http://www.cpias-ile-de-france.fr/REGION/NPC/VDR2017/Protocole.pdf

O Audit prévention du risque infectieux en ES ou EMS

http://www.cpias.fr/GDR/Audit/Protocole_audit_mixte_GDR_vf.pdf

◊ VDRI en Réanimation

https://www.hygienes.net/boutique/risques-qualite/la-visite-de-risque-evaluer-autrement-le-risque-infectieux-en-reanimation/

◊ VDR en bloc-opératoire

https://www.cpias-nouvelle-aquitaine.fr/gdr/visite-de-risque/

◊ VDR Promotion de l'hygiène des mains

http://www.cpias.fr/GDR/visite_risque/Protocole_VisitedeRisque_HDM.pdf

◊ VDR qualité et sécurité du traitement manuel des endoscopes souples non autoclavables en établissements de soins

http://www.cpias.fr/GDR/visite_risque/proto_visite_risque_endoscope.pdf

O VDR qualité et sécurité des injections intra vitréennes (IVT)

http://www.cpias.fr/GDR/visite_risque/Protocole_visitederisque/VT_mai2014.pdf

Autres liens utiles :

Groupe d'évaluation des pratiques en hygiène hospitalière http://www.grophh.fr/

Nosobase http://www.cpias.fr/nosobase/

LA « VISITE DE RISQUE »

APPLIQUEE A LA PREVENTION DU RISQUE INFECTIEUX EN MILIEU DE SOINS

Méthode d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins

GUIDE METHODOLOGIQUE

Octobre 2018



La visite de risque est une méthode de gestion des risques a priori. Elle a pour objectif principal de prévenir la survenue des évènements indésirables associés aux soins (EIAS) en repérant et en évaluant les risques latents dans une unité de soins donnée, un établissement d'hébergement médicosocial ou une structure de soins de ville. Elle repose sur une évaluation de l'ensemble de l'activité de l'unité de soins établie selon les référentiels en vigueur et en lien avec le parcours du patient. L'objectif secondaire de cette démarche est de contribuer au développement d'une culture de sécurité au sein des établissements de soins.





Béseau national





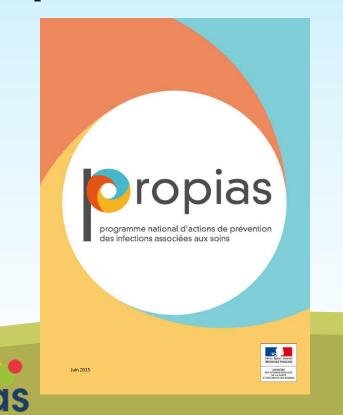




*

« Audit GEX » 2018 est désormais complet avec mise à disposition depuis le 1/12 de l'application web. Cible : ES et EMS

Il s'inscrit dans la démarche d'amélioration de la gestion des excreta relatif au Propias 2015.









Audit gestion des excreta





Analyse des moyens (pas d'évaluation des pratiques)

Objectif principal

Evaluer la politique générale de l'établissement

Décrire et recenser l'ensemble des éléments nécessaires à une bonne gestion des excreta disponibles dans l'établissement et les secteurs de soins ou les unités de vie



Objectifs

Objectifs secondaires

Sensibiliser le personnel au risque de transmission croisée lié à la gestion des excreta

Sensibiliser les responsables et décideurs des ETS à l'amélioration des équipements disponibles et leur maintenance.







Application web



Développée par les missions nationales (surveillance et prévention de la RATB et des IAS)

Accompagnée d'une méthodologie d'audit, de grilles, d'un guide de l'application, d'une vidéo explicative et d'outils pour optimiser la gestion des excretas.







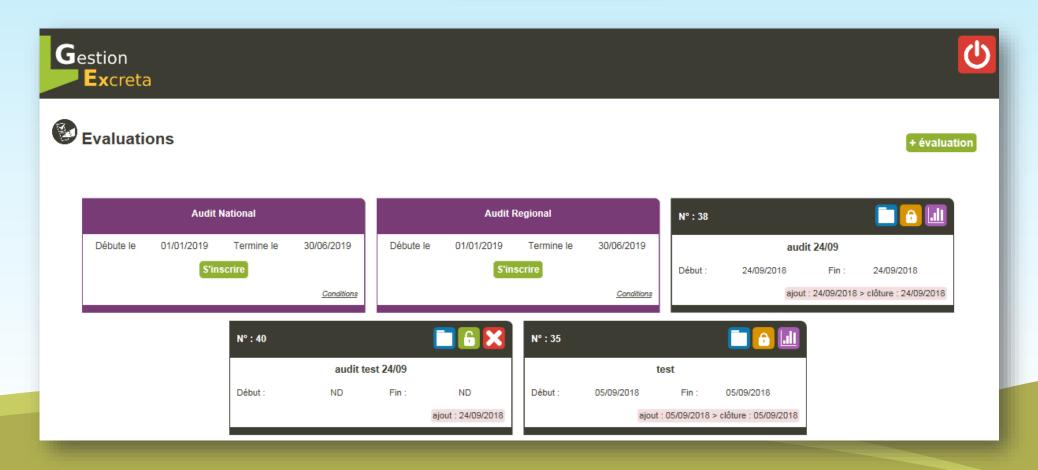




Audit gestion des excreta

Documents disponibles et inscription directement sur l'application sur le site du











Audit gestion des excreta en national

- ☐ Campagne du 01/12/18 au 31/05/19
- ☐ Restitution des résultats nationaux à l'automne 2019
- ☐ Etablissements informés cette semaine via la mission nationale de soutien (5)
- ☐ Diaporama à venir pour présenter l'outil











Plaquette CPIAS des journées et des formations















Référents IAS en EMS

Optimisation des fonctions logistiques en EMS

Techniques d'entretien de l'environnement et développement durable

Faire vivre son DARI









Référents IAS en EMS



- 27-28 mars + 13 juin à Castelnau-Le-Lez
- 9-10-11 oct + 19 nov à Toulouse





• +Analyse des Pratiques Professionnelles (APP)





Optimisation des fonctions logistiques en EMS



• 16 avril à Toulouse



• 10 octobre à Castelnau le Lez



• Public : EMH, référents IAS en EMS



• Durée: 1 jour + APP







Faire vivre son DARI



• 28 mai à Carcassonne



 Public : Cadre, IDEC, Médecin coordonnateur, Référent DARI



• Durée : 1 jour





Techniques d'entretien de l'environnement & développement durable



• 14 novembre à Castelnau le Lez



 Public : Hygiénistes, Responsables entretien



Durée: 1 jour +APP







Iournees





A noter



Prochaines journées régionales

- 12 mars: rencontre des représentants des usagers et des professionnels de santé, à Toulouse
 - <u>26 mars : j</u>ournée des correspondants en hygiène des ES, à Toulouse
- 4 avril: réseau des professionnels en hygiène hospitalière, à Carcassonne
 - 5 avril: journée des PH, à Carcassonne



Prévention du risque IAS en EHPAD



20 novembre 2019 Montpellier



14 mai 2019 Toulouse







Prévention du risque IAS en FAM-MAS

18 juin 2019 Grau du Roi

5 novembre 2019 Toulouse













Gruissan

jeudi 3 octobre 2019



Journée Régionale de Prévention des Infections
Associées aux Soins
CPIAS Occitanie





